

**Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
Du 28 Janvier 2026 à 19h00**

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TOMBLAINE s'est réuni en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hervé FERON, Maire,

Etaient présents : Alexandre HUET, Denise GUNDELWEIN, Grégoire RUHLAND, Christiane DEFAUX, Sylvie KURT, Catherine RAMPONT, Ralph LALLEMAND, Marcelle GUILLOT, Philippe LUCE, Mireille DAFFARA, Denis HOELTER, Alex FERON, Stéphane BRABANT, Christiane ROL, Séverine BENOIST, Jean-Pierre SALMON, Inès IHADDADENE, Emmanuel ROSINA, Dominique SAINT EVE, Patrick LIBERT, Nadia NICOLAY, François PIERRON et Camille JULIEN-ROTH

Etaient absents excusés :

Henri SCHMITZ donne pouvoir à Christiane DEFAUX
Laurence GRAND donne pouvoir à Grégoire RUHLAND
Hania HAMIDI donne pouvoir à Alexandre HUET
Salima SERANDOUR donne pouvoir à Hervé FERON

Secrétaire de séance : conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Inès IHADDADENE a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Vote du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025 à l'unanimité

Le Maire adresse ses remerciements aux conseillers municipaux, qu'ils soient partis, non renouvelés ou renouvelés.

Le 14 février au moment de la séance du CCAS sera inauguré les « salles Rose Nobile » de l'épicerie solidaire.

La séance est ouverte à 19h22.

Délibération n°1-28/01/2026 – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB) 2026

Le Conseil Municipal :

EST INFORMÉ sur l'évolution de la situation financière de la Ville

A DISCUTÉ des orientations qui préfigureront les priorités qui seront affectées dans le budget primitif 2026.

A PRIS ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026.

Délibération n°2-28/01/2026 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2026

Le Conseil Municipal :

MODIFIE le tableau des effectifs

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°3-28/01/2026 – MODIFICATION DU RIFSEEP

Le Conseil Municipal :

VALIDE les nouvelles annexes à compter du 1^{er} février 2026

PREVOIT et **INSCRIT** au budget les crédits correspondants

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°4-28/01/2026 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la modification des statuts de la Métropole du Grand Nancy telles que présentées ci-avant.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°5-28/01/2026 – VENTE DU BUS MUNICIPAL

Le Conseil Municipal :

FIXE le prix de vente unitaire le bus à 7 000 € HT (sept mille euros hors taxe).

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la vente de gré à gré.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°6-28/01/2026 – DEFICIT SUR LA REGIE D'AVANCE DES CLASSES DE NEIGE

Le Conseil Municipal :

AUTORISE la couverture du déficit de la régie d'avance des classes de neige à hauteur de 417,05 €.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h50.

La Secrétaire de séance,
Inès IHADDADENE

